

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

**Délibération n° D 2025-04-25 / 03**

Date de la séance : 25 avril 2025  
Date de la convocation : 18/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq avril, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

**Présents :** SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, LAMOURY Michelle, DURAND Grégory, CROUZET Rémi, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, SAUNIER Isabelle.

**Absents avec pouvoir :** GAUTIER Alexandra donne pouvoir à METRAL Evelyne  
LECOMTE LEMOINE Brigitte donne pouvoir à ROUSSILLON Julien  
GREA Pascale donne pouvoir à DURAND Grégory

**Absents :** GALLIFET Bernard, GUILLAUD Baptiste, JACQUENOT Stéphane, PIGNARD Laurence

**RESTAURATION DU CLOCHER ROMAN – EGLISE SAINT PIERRE  
Attribution du marché / Lot 2 :  
Restauration de la charpente**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le travail engagé avec l'accompagnement du cabinet Isshin sur les travaux de rénovation de l'église St Pierre à Artas.

Dans le cadre de la première phase de travaux : « Restauration du clocher roman », un appel d'offres a été lancé le 27 février 2025 avec une date limite de remise des offres le 8 avril 2025 à 12h.

La commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis le jeudi 10 avril à 9h.

Ce marché comporte deux lots :

- Lot 1 : Restauration et consolidation des maçonneries
- Lot 2 : Restauration de la charpente

L'estimation des travaux pour le lot 2 était de 72 972.08 €.

Trois offres ont été reçues, présentant d'importantes différences, à la fois financières et techniques.

Après analyse des différentes offres, il est proposé de retenir, pour le Lot 2, l'entreprise suivante qui est celle comportant un chiffrage cohérent et présentant des capacités techniques et humaines conformes aux attendus du chantier :

Entreprise	Montant HT
BEAUFILS	91 254.30 €

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :**

- **PREND ACTE** du choix de l'entreprise BEAUFILS pour le lot 2 du marché de restauration du clocher roman pour un montant total HT de 91 254.30 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégué à signer les pièces correspondantes.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,

Le Maire  
Martial SIMONDANT

La secrétaire de séance  
Michelle LAMOURY



Envoyé en préfecture le 12/05/2025  
Reçu en préfecture le 12/05/2025  
Publié le 12/05/2025  
Auteur : Martial SIMONDANT – Maire  
ID : 038-213800154-20250425-D20250425\_03-DE  
S<sup>2</sup>LO  
Nombre de conseillers en exercice : 16  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de pouvoirs : 3  
Nombre de suffrages exprimés : 14  
VOTES :  
Contre : 0 Pour : 14 Abstentions : 0  
Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage